

# DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 13 JUILLET 2016



## ARNOUVILLE

Commune de 14247 habitants, Arnouville est située au nord de la région Île-de-France, à une quinzaine de kilomètres de Paris, dans le Val d'Oise.

Elle fait partie de la communauté d'agglomération Roissy Porte de France.

Ville de la seconde couronne parisienne, Arnouville appartient à la zone urbaine dense de l'agglomération. Il s'agit d'une commune résidentielle attractive du fait de sa gare qui lui confère un rayonnement régional et un positionnement stratégique.

### Contacts

Mairie d'Arnouville  
15/17 rue Robert Schuman CS 20101  
95400 ARNOUVILLE  
Tel : 01 30 11 16 16  
sgeneral@arnouville95.org  
<http://www.arnouville95.fr>

## CAHIER D'ACTEUR

La ville d'Arnouville favorable au projet d'Europacity.

Un projet moteur pour le territoire !

Ville de la seconde couronne parisienne, Arnouville appartient à la zone urbaine dense de l'agglomération. Elle est limitrophe, à l'est, de Gonesse, commune sur laquelle Europacity souhaite s'implanter.

C'est une commune attractive de par son caractère résidentiel et la présence de sa gare intercommunale à vocation multimodale. Desservie par la ligne D du RER qui la connecte aux territoires de la plaine Saint-Denis et de Paris en 20 minutes, la gare confère à Arnouville un rayonnement régional et lui attribue un positionnement stratégique, renforcé par la mise en service fin 2016, du Bus à Haut Niveau de Service, et ultérieurement du barreau de Gonesse.

Arnouville est partie prenante dans le développement du pôle économique et d'emploi du Grand Roissy, notamment au travers du Contrat de Développement Territorial (CDT) Val-de-France/Gonesse/Bonneuil-en-France. Il définit les principes stratégiques de développement du territoire au regard de la création de la gare « Triangle de Gonesse ».

Arnouville est au cœur des projets métropolitains envisagés dans le cadre du CDT. Bien que les projets structurants ne concernent pas directement la commune, le CDT fait état de plusieurs grands enjeux à Arnouville : connexion de la gare à celle du Parc des expositions (permettant la liaison entre le RER D et B), ouverture de l'avenue du Parisis, existence d'un potentiel de développement identifié sur le secteur de la gare avec un périmètre d'intervention de près de 4 hectares défini dans le Quartier Politique de la Ville, classé quartier d'intérêt Régional par l'Agence National pour la Rénovation Urbaine.

Le projet « Europacity » constitue un enjeu important pour la commune et sera moteur pour des projets futurs.

## **VERS UNE OFFRE DE FORMATION POUR DES EMPLOIS A DESTINATION DES HABITANTS**

L'effet moteur que doit avoir un tel projet sur notre territoire doit être anticipé de manière à bénéficier de manière certaine de ses impacts. Il est prévu que ce projet génère 11 800 emplois directs pendant sa phase d'exploitation et mobilise environ 4 200 personnes par an pendant sa phase de construction. Il apparaît indispensable qu'un projet d'une telle envergure profite aux habitants.

Un des enjeux majeurs, et sans aucun doute une marque de réussite du projet, est la création d'emplois au profit des habitants du secteur. Le taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012 sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France, communauté qui a intégré la communauté d'agglomération Roissy Pays de France depuis, était de 20,2% (Source : INSEE). Même si ce taux est de 14,9 % à Arnouville, il reste plus élevé que celui du département qui est de 12,9% (Source : INSEE).

L'emploi des habitants constitue une véritable problématique que le maître d'ouvrage se doit de prendre en considération dans son projet. Il en est de même pour les emplois que la phase construction générera. La phase travaux puis la phase exploitation auront de toute évidence des incidences positives en terme d'emplois sur notre territoire sachant que l'agglomération souffre d'un déficit d'emplois, d'un taux de chômage élevé, et d'un déficit de qualification.

Il est indispensable d'anticiper ces créations d'emplois en prévoyant dès à présent la formation des futurs salariés. Il est nécessaire que le maître d'ouvrage se rapproche des acteurs publics compétents en matière de formation et puisse définir de manière la plus fine possible ses besoins en matière d'emplois. Il s'agira ainsi d'adapter et de créer les offres de formation adéquates sur notre territoire pour répondre à ces besoins. Aujourd'hui, Europacity prévoit la mise en place d'un

dispositif de formation, mais ceci nécessite un approfondissement. La note d'analyse transversale des études d'impact économique et de création d'emploi présenté le 16 juin 2016 lors de la réunion publique intermédiaire à Aulnay-sous-Bois confirme pleinement ce positionnement.

## **VERS UN DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ET UN DESENCLAVEMENT DU TERRITOIRE**

La création de la gare du Triangle de Gonesse sur la future ligne 17 nord du réseau de transport public du Grand Paris permettra de desservir EuropaCity et participera au désenclavement de notre territoire.

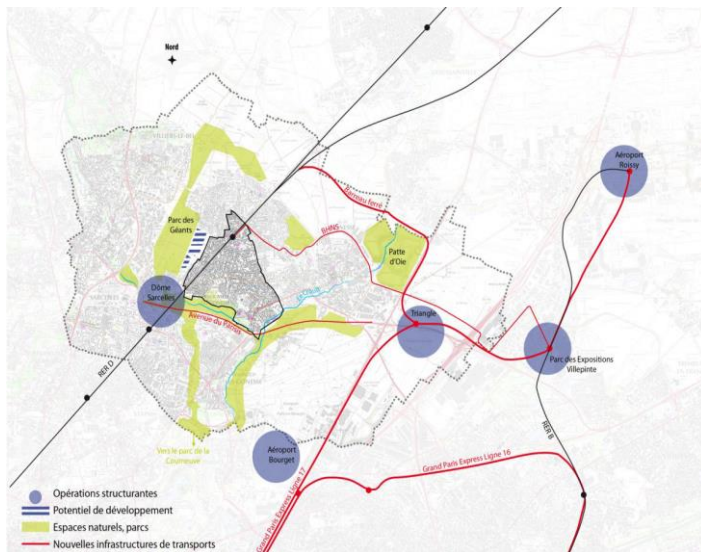
La connexion de la gare Villiers-le-Bel / Gonesse / Arnouville à celle du Parc des expositions par un Bus à Haut Niveau de Service puis par un barreau ferré, permettra la liaison entre le RER D et le RER B en passant par la gare du Triangle de Gonesse. Il est prévu que plus de 50% des déplacements vers Europacity se réalisent en transport collectif et mode doux. Parmi les déplacements en transport en commun, 81% seraient effectués en empruntant la ligne 17 du Grand Paris Express.

Le matin, le flux de visiteurs sera décalé par rapport aux heures de pointe et le soir, ces flux seront équilibrés entre les entrées et les sorties, sans phénomène de pointe. Concernant les flux des employés, les pointes d'arrivées seront décalées le matin par rapport aux heures de pointe, les arrivées seront étalées entre 14h et 22h sans phénomène de pointe.

La question de l'accès au site par le réseau viaire est également fondamentale tant du point de vue des employés que des visiteurs au vu des hypothèses de fréquentation présentées par le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage précise également qu'il y aura une répartition équilibrée des flux selon les différents accès (A1, A3, A 104 et avenue du Parisis). Les études ont montré qu'à l'heure de pointe du soir un vendredi de

novembre 2030, environ 1 600 véhicules entreraient sur le site et 1 800 en sortiraient. Ces chiffres sont respectivement de 670 et 50 pendant l'heure de pointe du matin.

Il est nécessaire que l'accès au site en transport en commun soit encouragé et soit de qualité de manière à ne pas aggraver les problèmes de circulation des autoroutes A1, A3 et A104 déjà existants.



#### Arnouville dans son contexte métropolitain

Source : Agence KR, à partir du Contrat de Développement Territorial « Val de France/Gonesse/Bonneuil-en-France »

La gare Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville implantée sur le territoire communal d'Arnouville est vouée à se développer dans les années à venir. Cette gare qui accueille une gare ferroviaire et deux gares routières est un véritable nœud d'échange multimodal. Avec 17 300 entrants journaliers en 2011, et 20 000 en 2015, cet équipement structurant accueille des flux d'habitants d'Arnouville, mais également de Gonesse, de Villiers-le-Bel, voire de Sarcelles. Europacity et la création de la gare du Triangle de Gonesse auront indéniablement un impact sur les flux de voyageurs en gare Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville, estimé à 25 000 en 2025 et de ce fait un impact positif sur les activités commerciales et tertiaires du quartier. Cette gare est le point de départ et d'arrivée du BHNS et du futur barreau ferré. C'est ainsi que dès à présent la commune prend en

considération ces éléments dans le projet de son pôle gare.

## UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ POUR NOTRE TERRITOIRE

L'impact d'Europacity sur les flux et l'attractivité du territoire est à prendre en considération pour les projets à venir. Le commerce local ne sera pas concurrencé par le centre commercial d'Europacity, l'offre actuelle de qualité moyenne étant appelée à évoluer vers un commerce de proximité de qualité. Europacity sera davantage une source pour le développement des activités sur le territoire communal de par les retombées de ce nouveau lieu attractif.

Ce nouveau lieu attractif sur notre territoire de par son offre de loisirs et d'activités culturelles innovantes permettra une transformation de son image qui est aujourd'hui peu attrayante.

Le développement de cette nouvelle attractivité de notre territoire aura également un effet moteur pour des projets futurs.

Ce territoire deviendra un véritable pôle d'attractivité à l'échelle régionale, voire au-delà et deviendra l'un des moteurs majeurs du développement économique et social local.

## VERS UN PROJET EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Le maître d'ouvrage souhaite que son projet soit exemplaire sur le plan environnemental. Il est question d'être exemplaire en matière de gestion de l'eau, de biodiversité et de gestion des nuisances. Le maître d'ouvrage a une vision stratégique du développement durable en réalisant notamment un écosystème urbain qui soit modèle de la transition écologique, en favorisant le développement de la biodiversité, en accompagnant la transition vers des modes de vie responsables, en privilégiant les modes de transport ayant un faible impact sur l'environnement ainsi qu'en promouvant le confort des visiteurs et employés. Il souhaite limiter au maximum l'empreinte « eau » du projet en ayant un objectif de couvrir 100% des besoins en eau non potable par les dispositifs de recyclage des eaux de pluies ou usées. Le maître d'ouvrage précise que son projet est porteur d'un projet biodiversité en participant au renforcement de la trame verte locale, en s'assurant de la pérennisation d'une biodiversité locale riche et diversifiée et en privilégiant une sélection de milieux naturels locaux pour une implantation au sein des espaces verts du projet. Les prairies sèches et fleuries, les jardins brise-vent, les vergers, le corridor arboré ainsi que la ferme urbaine de 7 hectares sont des composantes majeures de cette volonté de biodiversité. Concernant les nuisances sonores, le maître d'ouvrage les a prises en considération et a recherché une conception architecturale privilégiant le confort des visiteurs et des salariés. Il apparaît nécessaire de rappeler que le site choisi n'est pas dans un site de protection Natura 2000 et le changement d'affectation du site ne représenterait pas un enjeu majeur pour la faune et la flore.

Le défi pour Arnouville et les autres communes de l'agglomération est de favoriser autant l'accueil de nouveaux habitants par une attractivité accrue du territoire, que l'accès à l'emploi en 2025 des jeunes de notre communauté d'agglomération, en les engageant dès à présent dans des filières correspondant aux qualifications souhaitées par les futurs employeurs. Outre la création d'un véritable pôle touristique, culturel et commercial, la création de la gare du Triangle de Gonesse qui y est liée participera sans aucun doute au désenclavement de notre territoire et à l'amélioration de son image renforçant ainsi son attractivité tant pour les habitants que pour les investisseurs potentiels.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 26 mai 2016, le Conseil Municipal a souhaité exprimer son total soutien au projet d'EuropaCity.